

Rezé Mensuel

#154

DÉCEMBRE 2020



ÉCONOMIE

Elle et ils travaillent à bicyclette

faits du mois

Covid-19 : le point sur les mesures

P.04

actu mairie

Pousse Poussette accueille les bambins toute la journée

P.14

actu quartiers

Le chantier de l'habitat participatif de la Jaguère est lancé

P.15



N°154

Rezé Mensuel,
le magazine municipal

Édition : Ville de Rezé
(direction communication
02 40 84 42 59)

**Direction de
la publication :** Hervé Neau

Codirection :

Hugues Brianceau

Rédaction en chef :

Catherine Le Brigand

Rédaction :

Thierry Goussin,

Nolwenn Perriat,

Véronique Renaudineau,

Virginie Sombrun,

Pascale Wester

Photos :

Romain Boulanger,

Ludovic Failler,

Thierry Mezerette

Mise en page :

📧 scoopcommunication

12015-MEP

Impression :

Goubault imprimeur

(La Chapelle-sur-Erdre)

Régie publicitaire :

Offset 5 (02 40 26 59 56)

Tirage :

23 112 exemplaires

Contact :

Rezé Mensuel,

Hôtel de ville – BP 159

44403 Rezé Cedex

communication@mairie-reze.fr

Standard mairie :

02 40 84 43 00

www.reze.fr



faits du mois

- 04 Covid-19 : le point sur les mesures
- 06 Rezé à l'heure des fêtes
- 08 Les MNS : des maîtres-nageurs (vraiment) sauveteurs !
- 08 Lorélène, animatrice dans la vraie vie et sur les réseaux
- 09 Roland-Garros : pour Abel, c'est de la balle !

dossier

- 10 Elle et ils travaillent à bicyclette et c'est chouette !

actu mairie

- 12 Ça s'est passé en 2020 !
- 14 Pousse Poussette accueille les bambins toute la journée

actu quartiers

- 15 Le chantier de l'habitat participatif de la Jaguère est lancé
- 16 Sami, un Kurde, Rezéen de cœur
- 17 Maison sport-santé-société : l'activité physique pour tous
- 17 La maison du Port-au-Blé racontée par ses usagers

magazine

- 18 Sortir

expression

- 20 Les groupes politiques

pratique

- 22 Vie quotidienne

D'ordinaire, cette période se déroule dans l'atmosphère joyeuse des fêtes de fin d'année, instants privilégiés où de nombreuses familles se retrouvent pour partager des moments conviviaux. L'année 2020, nul besoin d'en faire un bilan particulier : nous avons toutes et tous été marqués par une crise sanitaire sans précédent, qui perdure encore aujourd'hui. J'espère sincèrement que ces moments précieux pourront se dérouler dans des conditions satisfaisantes.

Cette crise n'est pas enrayée et vient mettre en lumière ce que nous savions déjà : les écarts sociaux se creusent, les répercussions matérielles et psychologiques sont réelles.

Plus que jamais, le dialogue et la solidarité doivent être notre priorité pour que nous sortions ensemble de cette épreuve. C'est pourquoi nous maintenons le lien de proximité grâce aux initiatives locales, aux médiateurs présents sur le territoire, à l'attention quotidienne portée aux plus fragiles et au maintien de la restauration scolaire. Les centres socioculturels adaptent leurs activités, les services publics restent ouverts sur rendez-vous et les permanences d'élu-e-s sont maintenues.

L'équipe municipale s'implique pour accompagner les acteurs locaux. Les commerçants doivent être soutenus : une lettre en ce sens a été adressée au préfet, une plateforme numérique de mise en relation des commerçants avec les habitants créée. La culture ne doit pas non plus être mise de côté : la médiathèque a mis en place un service de commande de livres à retirer. Le service culture et patrimoine et la Soufflerie maintiennent et renforcent les résidences d'artistes pour les soutenir.

En cette période particulière qui incite à l'isolement, le lien social est primordial. La vigilance envers les plus fragiles, l'écoute et la solidarité sont nos priorités.

Je souhaite à toutes les Rezéennes et tous les Rezéens une fin d'année aussi chaleureuse que possible. Les liens que nous tissons ensemble sont plus que jamais essentiels à préserver.

Je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2021.

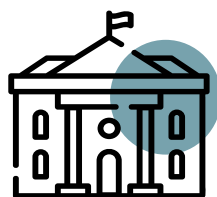
Hervé Neau
maire de Rezé

Covid-19 : le point sur les mesures

Le 28 octobre, le président de la République a annoncé un reconfinement afin d'endiguer la propagation de la Covid-19. De nouvelles mesures sont en vigueur depuis le 30 octobre jusqu'au 1^{er} décembre minimum. Services municipaux, collecte des déchets, équipements sportifs et culturels, commerces... On fait le point sur l'application de ces mesures. À l'heure où le *Rezé Mensuel* va être mis sous presse, nous ignorons si le reconfinement sera prolongé.

Les services municipaux ouverts

Les services de la Ville restent mobilisés au service des habitants. L'accueil général de l'hôtel de ville est ouvert au public. Tous les accueils des services municipaux sont accessibles par téléphone ou courriel. Certains services reçoivent sur rendez-vous uniquement. C'est le cas notamment des services jeunesse, urbanisme ou des formalités administratives.



Point sur les équipements culturels, sportifs et associatifs

Médiathèque Diderot, école municipale de musique et de danse, auditorium, théâtre municipal, Barakason, piscine Victor-Jara, gymnases, stades, skatepark : tous les équipements culturels et sportifs sont fermés au public. Seuls les clubs professionnels sont autorisés à maintenir leurs entraînements et matchs à huis clos. Les scolaires continuent également à accéder à la piscine Victor-Jara. Les salles associatives sont fermées. La Maison du développement durable est, elle aussi, inaccessible au public.

Fermés mais pas inactifs ! On continue à avoir accès aux collections de la médiathèque grâce au service « cliquez et collectez » (on commande en ligne et on vient retirer ses documents). On peut suivre des événements sur la chaîne Twitch. À la Balinière, les cours se poursuivent, mais à distance. Des professeurs sont en visio avec leurs élèves. Dans les centres socioculturels, les activités sont suspendues, mais on reçoit les habitants individuellement sur rendez-vous.

En novembre, Sylvie Le Quellec a dû fermer son salon « De mèche avec vous » : « Nous avions pourtant tout organisé pour ne recevoir que trois clients à la fois, dans un respect très strict des règles sanitaires... ».



Soutenir les commerçants locaux

Sensibles au désarroi des gérants de commerces « non essentiels », la Ville s'emploie à les soutenir et à les aider autant que possible, dans la limite des contraintes imposées nationalement : « Nous n'avons pas les coudées franches, constate Éva Paquereau et Pierre Quénéa, conseillers municipaux à l'économie et à l'économie sociale et solidaire. Nos idées se heurtent souvent aux dispositions légales. »

En plus d'avoir interpellé le préfet de Loire-Atlantique pour solliciter la possibilité d'ouverture restreinte, sur rendez-vous et toutes précautions sanitaires prises, de certains commerces ou artisans (coiffeurs, esthéticiennes...), les élus s'attachent à informer les commerçants sur les possibilités offertes par le commerce en ligne : « Beaucoup d'initiatives intéressantes sont nées pendant le premier confinement, mais de manière trop confidentielle. Nous voulons partager ces idées et les rendre plus visibles. Et inciter, dans un même temps, les commerçants à s'inscrire sur les nouvelles plateformes de vente en ligne mises à leur disposition. Nous leur avons adressé un courrier dans ce sens. C'est primordial, dans la perspective des

fêtes de fin d'année. » Il faut aussi sensibiliser les Rezéens quant à la nécessaire solidarité locale : « Pour les achats du quotidien comme pour ceux de Noël, choisissons la proximité. »

Pour soutenir les commerces de proximité, pensez à vous connecter aux plateformes dédiées.

- Un annuaire des commerçants sur le site web de la Ville liste les commerces rezéens et les services mis en place (retrait, livraison, sites d'achat...) : entraide.reze.fr/annuaire-des-commerçants

- Ma ville mon shopping offre aux commerçants de l'agglomération une plateforme de vente en ligne gratuite (choix, achat, retrait). Vos commerçants rezéens sur : mavillemonshopping.fr/fr/loireatlantique

- Solidarissime, lancée par la Jeune chambre économique de Nantes Métropole Sud-Loire, indique les commerces ouverts : jce-nmsl.fr/solidarissime

N'hésitez pas enfin à profiter de l'ouverture maintenue des marchés pour y faire vos achats alimentaires, en privilégiant les produits locaux.

Masques pour enfants : les couturières à l'ouvrage

Le port du masque est toujours obligatoire dans l'espace public. Et dans les écoles dès l'élémentaire. Consciente de la difficulté financière que représente pour certaines familles l'achat de masques pour leurs enfants, la Ville a décidé de faire d'une pierre, deux coups : la municipalité a sollicité l'Esat du Landas pour fabriquer des masques taille 6/8 ans et 9/12 ans conformes aux normes en vigueur. Ces masques achetés par la Ville sont distribués gratuitement à tous les élèves rezéens en élémentaire (un par enfant). La Ville a également passé commande de masques adulte et enfant à Miss récup & recycle ainsi qu'à l'association Hepdalé pour répondre aux demandes des familles, en fonction des besoins.

La Ville a commandé des masques à l'Esat du Landas (sur la photo), à Miss récup & recycle et à Hepdalé.



À l'école comme d'habitude ou presque

Les écoles, collèges et lycées accueillent leurs élèves dans des conditions sanitaires strictes. Les activités périscolaires et la restauration scolaire sont assurées par la Ville. Plus d'informations sur le site : reze.espace-famille.net. Les accueils de loisirs gérés par l'Arpej sont également ouverts.



Prendre l'air

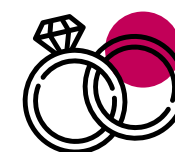
Les parcs et jardins de la ville sont ouverts. S'ils sont à moins d'un kilomètre de chez vous, ne vous privez pas !



Se recueillir

Les cimetières Saint-Paul, Saint-Pierre et de la Classerie sont ouverts aux horaires habituels. Les lieux de culte restent accessibles au public. Les cérémonies d'obsèques sont autorisées avec un maximum de 30 personnes.

Se marier ou se pacser



Les cérémonies d'union civile peuvent se tenir avec un maximum de six personnes. Les dépôts de dossier de mariage, les enregistrements de Pacs se font toujours en mairie, mais obligatoirement sur rendez-vous.

Déchets et transports en commun : service assuré



La collecte des déchets est maintenue à l'identique. La déchetterie de Rezé est ouverte aux horaires habituels. Le réseau de la Tan circule normalement. À l'exception de la fin de service avancée à 22h30 pour les bus et 00h30 pour les trams.

Se faire tester

Il est possible de réaliser un test antigénique au cabinet médical du Château.

Des permanences, mises en place par l'association des infirmières libérales du Sud-Loire (Assdil), ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi jusqu'au 18 décembre. Sur rendez-vous au 06 73 11 31 89. Ces tests peuvent également être effectués auprès des médecins, pharmaciens et infirmiers libéraux.



Site reze.fr : toutes les informations au jour le jour

Pour connaître les dernières informations à Rezé, restez connectés à reze.fr (rubrique Actualités). Le site de la Ville est actualisé tous les jours pour vous éclairer sur l'évolution des mesures sanitaires en vigueur à Rezé. Pour ne rien rater, abonnez-vous à la lettre d'informations « Covid-19 infos ».

Rezé à l'heure des fêtes

À l'heure de l'impression de ce magazine, des animations et festivités sont prévues pour célébrer, malgré tout, cette fin d'année particulière.

Les événements annoncés ici sont susceptibles de modifications en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Des sapins vivants dans les écoles



On ne coupera pas de sapins pour orner les écoles cette année. À la demande de la nouvelle équipe municipale, ce sont des épicéas en pots qui seront ornés de boules et guirlandes, avant d'être récupérés et conservés en pépinière jusqu'à l'année prochaine. À moins que... « Avec la Maison du développement durable, nous organisons un atelier de décorations de Noël à base de matériaux naturels (lire page 7), explique Patricia Thomas, responsable des serres et pépinières à la Ville. On peut très bien fabriquer un "sapin" à base de palettes, nous l'avons fait l'an dernier à l'hôtel de ville. Nous envisageons d'encourager les enseignants à créer la décoration des écoles avec les élèves. » En ville, cette année encore, quatre grands sapins trôneront sur les places Salengro, Sépard, aux Trois-Moulins et au Château.



Flâner à Trentemoult

Si les Flâneries ont lieu cette année, « exceptionnellement, aucune animation de rue ne sera organisée pendant le week-end afin d'éviter les regroupements », précise Éric Perraud, organisateur. On pourra néanmoins déambuler et visiter 26 lieux pour y découvrir le travail de quelque 46 exposants. Comme il est de tradition, on flânera le nez en l'air, en quête de l'ours blanc, emblème de la manifestation présent devant chaque lieu participant. Le Hangar du Pendule et la Maison des magnifiques utopiques ouvrent aussi leurs portes pour présenter de nombreux créateurs, et la Maison des Isles accueillera une dizaine d'exposants. De quoi trouver son bonheur en cadeaux de Noël uniques et originaux, œuvres d'art ou d'artisanat d'art.

Samedi 5 décembre de 10h à 20h, dimanche 6 de 10h à 18h, dans les rues de Trentemoult.



Les centres socioculturels en fête

Au centre socioculturel (CSC) Loire-et-Seil, un groupe d'habitants prépare une nouvelle édition de la Fête des lumières, et des spectacles pour les familles auront lieu les mardi 22 et mercredi 23 décembre. Chaque CSC de la ville proposera des animations et activités encore à définir au moment de l'impression de ce journal. Contactez votre CSC pour en savoir plus ou consultez son site web : cscchateau.fr, csc-jaunaisblordiere.org, cscloireetseil.over-blog.com, cscragon.fr



Les ateliers avec la Maison du développement durable

En décembre, les ateliers de la Maison du développement durable préparent les fêtes : avec le service espaces verts, apprenons à créer des décorations à l'aide de ressources naturelles (samedi 5 décembre de 10h à 12h) et à fabriquer un capteur de rêves (samedi 5 décembre de 14h à 17h) ou un moulin à vent original (mercredi 16 décembre de 15h à 17h) qui pourront devenir de jolis cadeaux sous le sapin. Sur inscription : 02 40 13 44 10. Tarifs : 2€, 1€ (moins de 12 ans). Après les agapes, pensons à conserver sapins et coquilles d'huîtres jusqu'au samedi 16 janvier : à cette date, il suffit de les apporter au Jardiversité (5, rue de la Guilloterie) entre 14h et 17h pour repartir avec un broyat fort utile pour pailler et amender les sols. Gratuit, accès libre.

Cinéminos

De saison, *La souris du père Noël*, film d'animation de 26 minutes, sera projeté au cinéma Saint-Paul dimanche 13 décembre à 11h, pour passer un bon moment entre cinéphiles, dès trois ans. L'histoire de la lettre au père Noël du petit Hans Petersen, égarée par le messager Arthur, qui ne parvient à son destinataire que la veille du jour J. Et les réserves de cadeaux sont vides... 38, rue Julien-Douillard. Tarif : 4€.

Ciné'silex

Le Chronographe invite les familles à assister à la projection du film *Les Croods* (2013) : l'histoire d'une famille préhistorique contrainte d'entreprendre un grand voyage après la destruction de sa caverne, à la découverte d'un nouveau monde fascinant, rempli de créatures fantastiques... À partir de sept ans, les mercredi 23 et jeudi 24 décembre à 14h30. Pour terminer l'année en compagnie des dinosaures et des mammouths, et avec Doug, courageux homme des cavernes accompagné de son meilleur ami Crochon, unis pour sauver leur tribu d'un puissant ennemi, découvrons *Cro Man*. À partir de sept ans, les mercredi 30 et jeudi 31 décembre à 14h30. Ouverture des inscriptions le 9 décembre. Quatorze personnes par projection, port du masque obligatoire à partir de 6 ans. Tarifs : de 2,5€ à 6€. Réservation au 02 52 10 83 20 ou le jour même dans la limite des places disponibles.



La Ville illuminée

Du 4 décembre au 4 janvier, la Ville scintillera pour le plus grand bonheur des petits comme des grands. Une quinzaine de lieux seront illuminés, exclusivement avec des leds. Ces éclairages, peu énergivores, consommeront environ 10 000 watts de manière instantanée (l'équivalent de cinq bouilloires électriques). Ouvrez grand les yeux le long de l'hôtel de ville, un plafond lumineux a été installé.



Les MNS : des maîtres-nageurs (vraiment) sauveteurs !

Mercredi 30 septembre, 16h20. Grosse émotion à la piscine Victor-Jara. Victime d'un malaise en sortant de l'eau, un baigneur de 59 ans, habitué des lieux, tombe, inconscient, dans le bassin. L'un des éducateurs sportifs plonge immédiatement et sort le nageur. Aidé de ses collègues, il pratique un massage cardiaque et pose le défibrillateur semi-automatique (DSA), lequel envoie un choc électrique qui fait reprendre conscience à l'homme : « Le médecin régulateur a confirmé l'accident cardiaque et nous a dit que nous avons accompli les bons gestes et sauvé le monsieur. S'il était tombé dans la rue, ou chez lui, il n'aurait peut-être pas survécu, dit Rémy Faurie, directeur de la piscine municipale, saluant les bons réflexes du personnel. C'est toute l'équipe qui est intervenue, entre les soins, l'appel des secours, l'évacuation des lieux... » Pris en charge par les pompiers, l'homme a été conduit au CHU. Fin octobre, dès sa sortie de l'hôpital, il a pris contact avec la piscine pour venir remercier ses sauveteurs.

Tout un chacun peut être amené à intervenir en urgence. Pour se former aux gestes de premiers secours : formations.protection-civile.org

Lorélène, animatrice dans la vraie vie et sur les réseaux



Depuis début 2020, Lorélène Desmots, animatrice socioculturelle au Château, est aussi « promeneuse du net » (PDN). « Via les réseaux sociaux Facebook et Instagram, je suis en contact permanent avec les jeunes du quartier, mais aussi leur famille. Parents et jeunes peuvent facilement m'envoyer une question ou m'interpeller de manière instantanée sur des sujets qui les préoccupent », explique Lorélène. Un récent dispositif de la Ville mis en place avec l'aide de la Caisse d'allocations familiales. Autre « promeneuse du net » au service municipal jeunesse, pour toute la ville : Sarah Le Normand.

INFOS – 06 21 85 83 02 (Lorélène), 06 69 91 36 68 (Sarah), Facebook : @lorelenedesmotspdn et @sarah_animatrice_reze, Instagram : @lorelene_pdn_reze et @sarah_animatrice_reze



La Semaine de la laïcité en ligne

Depuis quatre ans, la Ville profite de la Journée de la laïcité, le 9 décembre, pour proposer aux Rezéennes et Rezéens des rendez-vous autour de cette valeur de la République. L'événement, coporté avec les amicales laïques rezéennes et la Ligue de l'enseignement de Loire-Atlantique (FAL 44), aura cette année une résonance particulière. L'assassinat de l'enseignant Samuel Paty ravive le débat autour de la laïcité. De quoi s'agit-il exactement ? Comment se décline-t-elle dans la vie publique ? Pour tout savoir, rendez-vous du 7 au 13 décembre sur le site reze.fr. Contexte sanitaire oblige, la Semaine de la laïcité aura, en effet, lieu en ligne : « Une page dédiée réunira textes, vidéos, quiz, proposés par les amicales laïques... Deux conférences en ligne sont prévues mercredi 9 et samedi 12 décembre. Des intervenants de la Fédération des amicales laïques donneront des notions juridiques et historiques et répondront aux questions des internautes qui se seront préalablement inscrits pour participer », explique Carole Daire-Chaboy, adjointe au maire en charge de la vie associative. La page accueillera aussi les témoignages d'acteurs des secteurs associatifs et de l'enseignement, ainsi qu'une sélection de documents réalisée par les bibliothécaires de la médiathèque. Les habitants seront invités à s'exprimer et à faire des propositions pour mettre la laïcité à l'honneur tout au long de l'année.

INFOS – reze.fr (rubrique Actualités)

Roland-Garros : pour Abel, c'est de la balle !

Chaque année, la Fédération française de tennis envoie aux jeunes affiliés une annonce pour le recrutement de ramasseurs de balles lors du tournoi de Roland-Garros. Abel Guimard, jeune tennisman rezéen, a tenté sa chance avec succès. Après une sélection sévère, il a fait partie des 230 ramasseurs de la compétition (sur quelque 4 500 candidats nationalement). Du 27 septembre au 11 octobre, il donc fait l'école buissonnière, avec l'accord de son lycée, ses professeurs ayant considéré qu'il ne fallait pas manquer cette occasion – à condition de récupérer les cours ! De cette expérience, l'adolescent n'a retiré « que du positif. J'ai même eu la chance d'être sur le court central avec Rafael Nadal et Dominic Thiem ! » Né dans une famille de sportifs, avec un père et une sœur gymnastes et une mère professeure d'éducation physique et sportive (EPS), Abel a également un oncle entraîneur au Rezé tennis club (RTC), qu'il fréquente depuis l'âge de cinq ans et où il pratique plusieurs fois par semaine.



Elle et ils travaillent à bicyclette et c'est chouette !

Ils sont cinq entrepreneurs rezeëns et travaillent à vélo tous les jours. Ils sont heureux de leur choix, ne trouvant au vélo que des avantages. Solidaires entre eux, ils font partie de l'association Les Boîtes à vélo. Témoignages.

Vélojo, transporteur de marchandises

Depuis quatre ans, Jonathan Gevaert transporte tout ce qu'il est possible de mettre dans sa remorque, jusqu'à 250 kg. Avec une moyenne de 40 km par jour, il sillonne la métropole (en restant à l'intérieur du périphérique) pour des entreprises ou des particuliers. « Après dix ans dans le transport routier, j'ai voulu créer mon activité rassemblant le transport, le vélo et le contact client. Les avantages du vélo par rapport au camion dans mon activité : je peux aller dans les cours et dans les sous-sols pour charger, il n'y a aucune pollution sonore et le stationnement est facile. »

INFOS – velojo.fr



Brasserie Philmore, producteur de bières bio

Avoir une activité avec le plus faible impact environnemental possible était l'un des objectifs de Philippe Moreau quand il a commencé à brasser sa bière Philmore en 2016. Ingrédients bio, bouteilles consignées, drêches (résidu de brassage) valorisées, cartons de transports récupérés... et l'utilisation du vélo. « C'est presque un mode de vie. Je fais quelques livraisons à vélo, mais surtout je me déplace quotidiennement avec pour aller voir mes clients. Dans une métropole comme Nantes, c'est une réponse adaptée pour gagner du temps, sans les bouchons. »

INFOS – philmore.fr



Programme d'accompagnement : Ma cycloentreprise

Nos cinq cycloentrepreneurs font partie de l'association Les Boîtes à vélo. Certains d'entre eux participent au programme d'accompagnement « Ma cycloentreprise » porté par le fournisseur d'énergie Eni. Ce dispositif vise à promouvoir la cyclomobilité professionnelle auprès des microentrepreneurs. Frédéric Ratout (Frai'd le glacier) forme notamment les participants sur les avantages du vélo et accompagne des convaincus dans le choix du matériel. Une aide au financement de l'achat peut être allouée.

INFOS – macycloentreprise.fr

Frai'd le glacier, vendeur de glaces

« La glace est un produit plaisir, facile à vendre mais le faire à vélo est encore plus attractif. Le vélo devient un outil de médiation, il permet de discuter davantage avec les gens. » Depuis 2015, de mai à septembre, sous son parasol, Frédéric Ratout vend des glaces fabriquées à Redon, lors d'événements le week-end, au miroir d'eau en semaine, parfois en entreprise. Cofondateur de l'Ouvre-boîtes 44 (structure d'accompagnement à la création d'activité), il a voulu passer de l'autre côté. « J'ai accompagné de nombreux projets avec la volonté de transformer les habitudes, je me suis mis dans la posture d'en développer un moi-même. »

INFOS – fraidleglacier.fr



Aurel B, coiffeuse

Aurel B dit, en plaisantant, être probablement « une des seules folles à faire ça en France ». Coiffeuse à domicile (et en entreprise) à vélo, à Rezé et à Nantes. Pourtant, après cinq ans d'activité, elle ne regrette pas son choix d'avoir quitté les salons pour être à son compte. « Chez les clients, je suis entièrement disponible pour eux et, entre deux rendez-vous, j'ai un sas de décompression grâce au vélo, je prends l'air, c'est agréable. » Dans son triporteur, elle transporte un bac à shampooing, un miroir, ses ciseaux ainsi que des shampooings et soins solides pour prolonger sa démarche écologique. Son petit plus : la coupe sur cheveux secs.

INFOS – aurelb.fr



Plombicycle, plombier

Anthony Marchand est plombier à vélo et il a beau n'intervenir que dans un rayon de 5 à 6 km autour de chez lui à Trentemoult, il ne manque pas de clients. « Je me démarque de mes confrères, ça amène de la sympathie. » Après plusieurs années de travail à Montréal dans différents domaines, Anthony Marchand est en colère et veut travailler en accord avec ses valeurs, en autonomie. Il revient à sa formation de base, plombier, et se lance voilà six ans. « Il faut s'organiser différemment, je ne peux pas avoir tout mon matériel, mais je suis moins stressé à cause de la circulation, je stationne plus facilement, et je suis dehors plus souvent. »

INFOS – plombicycle.business.site





Ouverture du skatepark

Du monde, une belle ambiance et des figures de haute volée. Le skatepark a été inauguré le 11 janvier. Le 19 septembre, il accueillait l'événement Magmafusion, un festival des cultures urbaines.



La Troc' sportive

Depuis janvier, les sportifs ont investi la Halle de la Trocardière reconvertie en équipement sportif (tennis de table, handball, basket, volley, badminton et sport adapté).

Ça s'est passé en 2020 !



Nouveaux élus

La nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions lors de la séance d'installation du conseil municipal le 3 juillet. L'assemblée délibérante a élu Hervé Neau comme maire de Rezé.



Les femmes s'impliquent au Château

Une dizaine d'habitantes du Château se mobilisent pour améliorer leur cadre de vie. Le 14 février, elles ont ramassé 49 kg de déchets dans le quartier.



Mobilisés et solidaires

Soignants, commerçants, agents de la Ville, bénévoles... Des femmes et des hommes se sont mobilisés pendant les périodes de confinement liées à la Covid-19 pour rester au service des habitants.



Les Rezéens aux balcons

Tous les soirs à 20h, dans tous les quartiers, les Rezéens ont applaudi pour soutenir les soignants en première ligne pour lutter contre la Covid-19 lors du premier confinement.



900 arbres plantés

Deux classes de CE1-CE2 de l'école Plancher et des habitants bénévoles ont donné naissance à une miniforêt sur le site de Transfert. Accompagnés par l'association MiniBigForest, ils ont planté 900 arbres le 16 octobre.



Été masqué mais animé

La plupart des animations estivales ont été maintenues dans le respect des gestes barrières.



Forum des associations numérique

Contexte sanitaire oblige, le Forum des associations s'est transformé en forum numérique. Une soixantaine d'associations ont présenté leurs activités sur reze.fr.



Les tout-petits peuvent désormais déjeuner au multi-accueil Pousse Poussette.

Petite enfance

Pousse Poussette accueille les bambins toute la journée

Le multi-accueil Pousse Poussette a désormais son espace repas et peut accueillir les 0-3 ans en journée continue. Les travaux démarrés en août se sont achevés en octobre.

Les locaux du multi-accueil Pousse Poussette et ceux de la direction municipale petite enfance cohabitent dans le bâtiment Touraine, allée de Provence, au cœur du quartier Château. Depuis la mi-août, ils étaient en travaux. Ils sont de nouveau accessibles, avec des changements.

NOUVEAUX HORAIRES À POUSSE POUSSETTE

Désormais, les tout-petits peuvent déjeuner au sein du multi-accueil, grâce à l'aménagement d'un espace repas. « Certains parents, notamment

en recherche d'emploi, avaient exprimé le souhait de bénéficier d'une journée complète pour assister à une formation, passer des entretiens ou tout simplement souffler », explique Jean-Max Borot, conseiller municipal en charge de la petite enfance. Sur les 20 places proposées en accueil occasionnel, 10 le sont désormais en journée continue. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Peintures, sols, éclairages et isolation ont été entièrement refaits (54 352€).

ACCUEIL PETITE ENFANCE RÉNOVÉ

Les locaux de la direction petite enfance ont eux aussi été rénovés (sols, peintures, éclairages...). « Le lieu a été complètement réaménagé pour créer un vrai espace d'accueil, ajoute l' élu. C'est plus fonctionnel et plus agréable pour recevoir les familles qui viennent s'inscrire ou demander des renseignements. » Montant des travaux : 9 905€.

TRAVAUX À VENIR

L'an prochain, le multi-accueil L'enfant d'eau devrait lui aussi bénéficier de travaux. « Nous souhaitons créer une salle supplémentaire, indique Jean-Max Borot. Pour pouvoir séparer les bébés des plus grands pour le confort de tous, notamment lors des repas. » Le projet sera soumis au vote des élus lors d'un prochain conseil municipal.

INFOS – 02 51 70 75 50,
petiteenfance@mairie-reze.fr

PAROLE D'ÉLU

JEAN-MAX BOROT,
conseiller municipal en charge de la petite enfance



« Nos structures d'accueil pour les jeunes enfants ne sont pas assez nombreuses. Aucune place n'a été créée depuis 2008. Toutes les pistes sont aujourd'hui explorées pour développer l'offre. »



LA HOUSSAIS

Le chantier de l'habitat participatif de la Jaguère est lancé

Les futurs habitants et les partenaires du projet se sont réunis le 8 octobre pour poser collectivement les premières pierres de l'habitat participatif de la Jaguère.



Le 8 octobre, les futurs habitants ont posé les premières pierres de leur village collaboratif.

Ils ont conçu ensemble leur projet d'habitat, lors de multiples réunions. Et c'est ensemble, forcément, qu'ils ont posé les premières pierres. Le 8 octobre, les participants au projet d'habitat participatif de la Jaguère se sont retrouvés sur le chantier aux côtés du promoteur IC&O, qui les accompagne, et des partenaires, la Ville de Rezé, Nantes Métropole et Loire Océan Développement.

En portant ce type de projets, Éric Gérard, dirigeant d'IC&O, souhaite apporter sa pierre à « une ville inclusive et durable », via trois axes : « la mixité sociale, la réduction de l'empreinte environnementale et la participation des habitants ». C'est en commun que ces derniers ont choisi leur architecte, les matériaux utilisés, arbitré sur la conception des logements et les espaces mutualisés. Des choix qui réussissent à combiner performance environnementale vertueuse et prix accessible. Très diversifié, le groupe se retrouve dans « la volonté de partager des projets entre voisins », explique Alexandra, une des futures habitantes. « Ils sont allés très loin dans ce qu'ils mettent en commun et dans la solidarité », relate Éric Gérard, bluffé par cette dynamique collective. Ainsi, les habitants souhaitent s'ouvrir sur leur quartier et projettent de dédier un des logements à une colocation de travailleurs handicapés de l'Esat du Landas, leur voisin. « On ne veut surtout pas du village gaulois refermé sur lui-même », résume Patrice, un autre participant au projet. Les 16 logements seront livrés au printemps 2022.

INFOS – habitat-participatif-jaguere-reze.com

Échangez avec votre élu de quartier

Chaque habitant peut rencontrer son élu de quartier et lui faire part d'informations (propreté, cadre de vie, propositions d'événements...) lors de permanences organisées chaque mois. Les permanences en décembre (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire) :

- **Château** : Annie Hervouet, mardis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 décembre de 9h à 10h, local des médiateurs (place François-Mitterrand).
- **La Blordière** : Jean-Louis Gaglione, samedi 5 décembre de 10h45 à 11h45, salle de la Noëlle, 3, square du Jaunais.
- **La Houssais** : Roland Bouyer, samedi 5 décembre de 11h à 12h, centre André-Coutant.
- **Pont-Rousseau** : Juliette Bretché, vendredi 11 décembre de 10h à 11h, salle Jean-Jaurès.
- **Ragon** : Anaïs Gallais, samedi 5 décembre de 11h à 12h, centre socioculturel Ragon.
- **Rezé-Hôtel de ville** : Dominique Poirout, samedi 12 décembre de 11h à 12h, hôtel de ville.
- **Trentemoult-les Isles** : Benjamin Gellusseau, samedi 12 décembre de 11h à 12h, Centre nautique Sèvre-et-Loire.

Il est également possible de prendre rendez-vous par téléphone avec son élu de quartier sur d'autres créneaux horaires en contactant le secrétariat des élus.

INFOS – Secrétariat des élus,
02 40 84 43 47



En raison du contexte sanitaire, il est recommandé de prendre rendez-vous en amont auprès du secrétariat des élus. Une seule personne à la fois ou deux personnes maximum par foyer pourront être reçues. Le port du masque est obligatoire et les distanciations devront être respectées.

📍 TRENTEMOUT-LES ISLES

Sami, un Kurde, Rezéen de cœur

Kurde de naissance, Sami Daoud est devenu Rezéen de cœur.

Le 12 décembre, il parlera, à la Maison des Isles, du Rojava et de son peuple en lutte.



Sami Daoud est installé à Rezé depuis deux ans.



Depuis deux ans, Rezé s'est enrichie de deux habitants (re)venus de loin : Sami Daoud et son fils Malva. Né au Rojava, dans le Kurdistan syrien, Sami étudie le droit à Damas, se passionne pour l'art, part en Irak où il travaille dans la presse, monte une galerie

d'art, puis devient directeur d'un centre d'art contemporain. Mais ses prises de position lui valent des menaces de groupes islamistes. En 2018, il doit tout quitter pour prendre la fuite avec Malva et gagner la France : « Mes activités professionnelles m'avaient amené à rencontrer beaucoup d'artistes et intellectuels français. Parmi eux, Sophie m'a proposé de me prêter sa maison. » Très vite, le sympathique Sami est entouré d'une foule d'amis qui le soutiennent dans ses démarches (il obtient le statut de réfugié politique), sa vie quotidienne et l'apprentissage du français, sixième langue de la collection de cet érudit. Deux ans plus tard : « Je me suis surpris récemment à parler de Rezé en disant "ma ville". En 14 ans en

Irak, je ne me suis jamais senti chez moi. Ici, j'ai un sentiment d'affiliation, grâce aux gens. » Sami poursuit ses recherches sur « l'identité de réfugié, la notion de refuge, de déplacement », a écrit un livre et cherche du travail dans le secteur culturel. Toujours en éveil sur la situation du peuple kurde, il donne, le 12 décembre, à la Maison des Isles, une conférence sur le Rojava, où les Kurdes luttent pour leur culture laïque et l'égalité femmes/hommes.

Samedi 12 décembre de 9h30 à 12h. Maison des Isles, 1, allée Claude-Choëmet. Gratuit (après adhésion au centre socioculturel Loire-et-Seil). Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

INFOS – 02 40 84 45 50, cscloireetseil.over-blog.com



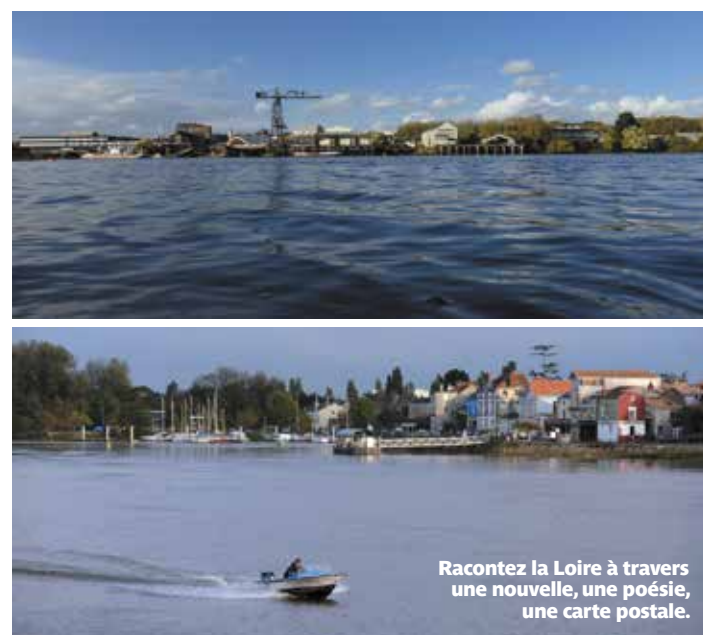
📍 TRENTEMOUT-LES ISLES

La Loire dans tous ses états

Nouvelles, poésies, cartes postales : si la Loire vous inspire, partagez vos créations.

Après une première édition réussie, les associations Îles'liens et Les Romanciers nantais relancent leur concours de nouvelles autour de la Loire. « Nous avons reçu plus de 80 textes en 2019, se félicite Éric Perraud, président d'Îles'liens. Pour toucher encore plus de monde, cette année, nous avons élargi le concours à la poésie et aux cartes postales. » Avec toujours la même condition : mettre en scène la Loire. Vous avez jusqu'au 15 avril pour envoyer vos nouvelles (cinq pages maximum), jusqu'au 31 mai pour vos poésies et jusqu'au 31 août pour vos cartes postales. Des prix (notamment des chèques cadeaux de 150€ et 200€) seront remis aux auteurs des meilleures créations. La Ville est partenaire de ce concours.

INFOS – 06 64 91 44 85, laloiredanstoussesetats@orange.fr, laloiredanstoussesetats.fr



Racontez la Loire à travers une nouvelle, une poésie, une carte postale.



📍 CHÂTEAU

Maison sport-santé-société : l'activité physique pour tous

La nouvelle Maison sport-santé-société accompagne depuis le 29 septembre toute personne souhaitant débiter ou reprendre une activité sportive.



Des éducateurs sportifs de l'Ufolep accompagnent les habitants pour commencer ou reprendre une activité sportive.

« Je souhaite pratiquer une activité sportive mais... : j'ai plus de 60 ans ; je suis un enfant en surpoids ; je souffre d'une maladie chronique ou d'un handicap ; la discipline qui me plaît n'est pas proposée à proximité... » Installée dans le centre socioculturel Château depuis le 29 septembre, la nouvelle Maison sport-santé-société (M3S) de l'Ufolep* peut

vous aider : « Nous proposons des bilans sport-santé puis des activités sur-mesure pour chacun, selon ses envies et ses possibilités, explique Maxime Lethu, chargé de mission. Nous recevons tout le monde, en priorité les personnes fragiles et les habitants du quartier. » En fonction des demandes, des projets peuvent être accompagnés et des créneaux créés pour la pratique de certains sports, avec les éducateurs sportifs de l'Ufolep. La M3S proposera aussi des animations en bas des immeubles, pour informer jeunes et familles, ainsi que des temps forts : marches dans le quartier, soirées, ciné-débats, petits déjeuners thématiques, éducation thérapeutique sur l'activité sportive...

* Union française des œuvres laïques d'éducation physique

Permanences les mardis de 9h30 à 12h30 et les mercredis de 14h à 17h au centre socioculturel Château, 11, place Jean-Perrin. Gratuit, sans rendez-vous.

INFOS – Ufolep 44, 02 51 86 33 34, ufolep44.com

📍 REZÉ-HÔTEL DE VILLE

L'histoire de la maison du Port-au-Blé racontée par ses usagers



Un collectif d'habitants retrace, dans un ouvrage, l'histoire des quarante années d'activité de la maison de quartier du Port-au-Blé, avant le déménagement du centre socioculturel qu'elle abrite.

En 2017, l'annonce du déménagement du centre socioculturel (CSC) Loire-et-Seil et de la démolition du bâtiment qui l'héberge a provoqué une vive émotion dans le voisinage. Lieu de rencontres, d'échanges, d'activités, de festivités, la maison de quartier concentre une foule de souvenirs que plusieurs habitants ont eu envie de recueillir. Pendant plus d'un an, le collectif Mémoire de la maison du Port-au-Blé fouille les archives et collecte les témoignages des nombreux usagers de l'association Zola-Barbusse devenue CSC Loire-et-Seil

en 2006. « En juin 2019, nous avons fait de ce travail une restitution publique, explique Jacques Daniel, membre du collectif. Puis, nous avons souhaité en garder une trace en publiant un livre dont la préparation et l'impression ont été financées par le CSC. » Dans une première partie, l'ouvrage retrace l'histoire du quartier, « une zone rurale devenue quartier urbain dans les années 1960 à 1980 », puis compile de courts articles relatant les nombreuses activités de la maison de quartier, « en donnant la parole à ceux qui ont participé à cette aventure collective ».



Le collectif d'habitants Mémoire de la maison du Port-au-Blé a publié un livre.

Tiré à 500 exemplaires, le recueil *Le Port-au-Blé, un quartier, sa « maison » : 40 ans de vie et d'échanges*, abondamment illustré de photos et documents d'archives, est disponible gratuitement à la maison du Port-au-Blé que le collectif souhaiterait voir préservée.

INFOS – 02 40 84 45 50

SORTIR À REZÉ DÉCEMBRE 2020



Notre-Dame de Paris et Beginning, le 15 décembre.

♥ NOTRE COUP DE CŒUR

Le Héron sur les planches

Une nouvelle compagnie, Le Théâtre du Héron, vient de s'installer à Rezé. Pour fêter son arrivée, elle organise deux spectacles le 15 décembre. Avis à tous les curieux.

Tout juste créé, Le Théâtre du Héron est déjà sur les planches. « La compagnie s'est formée en juin », explique son directeur artistique, Gaspard Legendre. Nous avons très envie d'aller rapidement à la rencontre du public. Ce sera le cas le 15 décembre : les comédiens présenteront deux spectacles. Une nouvelle adaptation de Notre-Dame de Paris, signée Paul Stebbings, d'après le roman original de Victor Hugo, jouée à 14h, et la création française de la pièce de David Eldridge, Beginning, à voir à 20h. Entre les deux, les comédiens seront à

disposition du public pour répondre à toutes les questions et présenter l'association (de 18h30 à 20h). « Nous souhaitons amener le théâtre à tous. Nous organisons des actions auprès des scolaires, mais aussi avec les résidents en Ehpad », explique Gaspard Legendre. Si la compagnie rayonne en France et en Europe, elle « veut s'ancrer à Rezé ! Des projets sont en cours de construction ». À suivre donc.

Mardi 15 décembre à partir de 14h.
Théâtre municipal. Tarifs : de 9,5€ à 20€.
Sur réservation : theatreduheron.fr

Les événements annoncés ici sont susceptibles de modifications en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

CONCERT

MARDI 15 DÉCEMBRE
À 20H

DUO TARTINI

[La Soufflerie – Baroque en scène] La violoncelliste, Annabelle Luis, et le violoniste, David Plantier, célèbrent le 18^e siècle du compositeur italien, Giuseppe Tartini, en redonnant vie au duo formé par Tartini et son ami violoncelliste, Antonio Vandini.

L'Auditorium
Tarifs : de 9€ à 21€

SPECTACLES JEUNE PUBLIC

SAMEDI 5 DÉCEMBRE À 17H
BERCEUSES

[La Soufflerie] Un concert en forme de sieste musicale, dans lequel la pianiste, Nathalie Darce, joue les berceuses composées par Geoffroy Tamisier. Dès 3 ans.

L'Auditorium – Tarifs : de 4€ à 8€

SAMEDI 12 DÉCEMBRE À 11H
LES BOÎTES À LECTURES

Luna Llana, un spectacle musical tout en douceur interprété par la compagnie À trois branches.

Réservé aux 1-3 ans.
Médiathèque Diderot
Gratuit. Sur inscription

EXPOSITION

JUSQU'AU 8 MARS
**NÉANDERTAL,
LE TEMPS
D'UNE JOURNÉE**

En complément de l'exposition présentée au Muséum, le Chronographe propose de découvrir comment vivait Néandertal au quotidien. Visite focus les samedis et dimanches à 15h et 16h.

Le Chronographe
Tarifs : de 1,50€ à 3€.
Gratuit pour les moins de 18 ans

NUMÉRIQUE

JEUDIS 3, 10 ET
17 DÉCEMBRE DE 10H À 12H
**ATELIERS
NUMÉRIQUES**

Initiez-vous au numérique grâce à des ateliers collectifs organisés par l'Anaf et le centre socioculturel (CSC) Loire-et-Seil. Réservés aux plus de 60 ans.

CSC Loire-et-Seil et Maison du Port-au-Blé. Gratuit (adhésion au CSC : 7€). Sur inscription

JEUDI 3 DÉCEMBRE
DE 14H À 16H
CAFÉ D'ENTRAIDE

Facilitez l'usage de vos appareils numériques. Réservé aux adultes.
Médiathèque Diderot
Entrée libre

VENDREDI 4 DÉCEMBRE
DE 10H À 12H

INITIATION À L'INFORMATIQUE

Apprenez à envoyer des courriels. Réservée aux adultes débutants.

Médiathèque Diderot
Gratuit. Sur inscription

SPORTS

BASKET

Matches du BCSP (Ligue féminine 2) :

- Sam. 5 déc. à 20h (BCSP/Toulouse),
- Sam. 12 déc. à 20h (BCSP/Calais).

Gymnase Arthur-Dugast

VOLLEY

Matches du NRMV (Ligue A) :

- Mardi 8 déc. à 20h (NRMV/Sète),
- Mardi 22 déc. à 20h (NRMV/Tours).

Gymnase Arthur-Dugast

BASKET

Match du NRB (Ligue féminine de basket) :

- Sam. 19 déc. à 20h (NRB/Roche Vendée).

Salle sportive métropolitaine

LOISIRS

SAMEDI 5 DÉCEMBRE À 11H
CAFÉ MUSIQUE

Découvrir ou faire connaître des musiques.

Médiathèque Diderot
Entrée libre

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE
DE 9H À 19H

GRANDS MARCHÉS DU MIN

Brocante, antiquités, objets de collection, art contemporain, vide-dressing.

Min - Entrée libre

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE
À 15H

DIMANCHE DU CHRONOGRAPHE

Néanderquiz : un jeu en famille pour devenir incollable sur Néandertal. Dès 7 ans.

Le Chronographe
Tarifs : de 2,50€ à 6€.
Sur inscription

VENDREDI 18 DÉCEMBRE
DE 14H À 16H

ENTRAIDE CRÉATIVE DU VENDREDIY

Échanges d'astuces autour d'une activité manuelle. Réservés aux adultes.

Médiathèque Diderot
Entrée libre



ANIMATIONS

REZÉ EN FÊTE

Flâneries de Trentemoult, fête des lumières, cinéma, ateliers et autres animations seront au programme en cette fin d'année.

Retrouvez tous les rendez-vous en pages 6 et 7.

MERCREDI 23 DÉCEMBRE DE 15H À 17H
LES MERCREDIS DES VACANCES

Le jeu sous toutes ses formes : les bibliothécaires font découvrir leurs collections de jeux vidéo ou de société. Dès 6 ans.

Médiathèque Diderot - Entrée libre

CINÉMA

FORUM VISAGES : UNE SÉANCE DE RATTRAPAGE

En mars dernier aurait dû se tenir le 37^e forum du film documentaire d'intervention sociale de l'association Visages. Mais la Covid-19 est passée par là... Pour valoriser le travail effectué par les bénévoles ainsi que les étudiants de l'Arifts, trois projections ont été reprogrammées. Deux en direction des étudiants en octobre et novembre, une pour le grand public en décembre. Le film, L'époque, de Mathieu Bareyre sera diffusé le 10 au cinéma Saint-Paul. Il dresse le portrait de jeunes, pour mieux comprendre ce qui les anime, quelles sont leurs préoccupations et leurs aspirations. Après la projection, un débat sera ouvert avec les étudiants qui ont travaillé sur le film. Si le reconfinement n'est pas prolongé...

Jeudi 10 décembre à 20h. Cinéma Saint-Paul. Tarif : 3€. Renseignements : 02 40 75 41 91, cinemasaintpaul.asso.fr



© Artisans du film

Cette double page est dédiée à l'expression des groupes politiques représentés au conseil municipal.

Retrouvez les tribunes des groupes sur reze.fr



Groupes de la majorité

Groupes des minorités

REZÉ CITOYENNE

Le monde d'après : la nécessité de ralentir et l'urgence d'accélérer

Ralentir la densification des métropoles. Pour vivre ensemble en harmonie, nous devons préserver les espaces naturels, prendre soin de notre environnement et créer des espaces de rencontres aérés. La progression de la pandémie est nettement plus forte dans les zones urbaines que rurales... Ralentir la mondialisation des échanges commerciaux. Pour limiter les impacts de l'empreinte carbone sur le climat, favoriser les circuits courts et le commerce de proximité, il est nécessaire de nous responsabiliser. Là encore, les périodes de confinement ont bloqué l'économie mondiale, et révélé l'incapacité de nos sociétés à répondre à nos besoins premiers par l'économie locale et nationale. Accélérer le développement des instances de dialogue citoyen. La citoyenneté est au cœur de la relation sociale et du fonctionnement de la république. Les décisions ne peuvent plus être prises verticalement, en l'absence de consultation des parties prenantes. Manifestement, les enseignants, les commerçants, le personnel soignant n'ont pas été écoutés... Accentuer les efforts de solidarité. La mixité est au cœur de nos préoccupations. Prendre soin des plus fragiles d'entre nous et favoriser l'accès au sport et à la culture pour tous sont des leviers essentiels à la douceur de vivre. La crise sanitaire nous amène, encore plus, à repenser l'organisation de notre pays, de nos villes, de nos quartiers. Nous devons engager au plus vite les mutations durables et nécessaires au plus près de nos réalités, dès maintenant. Notre programme propose ces changements profonds. Le monde d'après se crée aujourd'hui !

contact@rezecitoyenne.fr
rezecitoyenne.fr

REZÉ À GAUCHE TOUTE !

Avec les habitant-es, désenclaver le quartier du Château

Ce quartier concentre de nombreuses problématiques liées à la précarité. Que faire ? Il est urgent de s'emparer des questions sociales (aide à l'accès à l'emploi et mixité sociale) : la situation économique de ceux qui arrivent étant très dégradée. Reposer la question du vivre-ensemble alors que le sentiment d'insécurité persiste. Défendre et promouvoir les commerces et services publics de proximité : des axes qui pourraient être débattus avant une mise en œuvre élaborée avec les habitant-es. Beaucoup ne viennent pas au CSC, renforçons sa présence sur la place François Mitterrand. La métamorphose du quartier prévue par la ZAC pourrait aussi redonner espoir aux habitant-es. Mais qui connaît le dossier, approuvé en 2019 par la métropole, qui prévoit de 2023 à 2030 la démolition de 80 logements et la construction de 300 nouveaux ? La nouvelle équipe municipale a annoncé un moratoire : une belle occasion de repenser la densification ! Une « coulée verte » est prévue, mais qui sait que, pour être un corridor écologique, elle doit être continue et en pleine terre ? Qui, à part quelques experts, a étudié son tracé précis ? Des questions concrètes, qui, vraiment discutées avec les habitant-es, leur donneraient le pouvoir de peser sur leur avenir.

Redonnons confiance à la population dans l'action publique. Commençons dès aujourd'hui par des améliorations tangibles : atténuer le bruit du tram, revoir la carte scolaire, mettre plus de médiateurs, dont un médiateur emploi, et plus de moyens au conseil citoyen en lien avec le CSC.

contact@rezeagauchetoute.fr - rezeagauchetoute.fr

BIEN VIVRE ENSEMBLE À REZÉ

Le temps des solidarités

Cette crise sanitaire sans précédent continue et nous subissons un second confinement. Cette diminution de nos libertés bouleverse nos vies sociales et professionnelles. Nombreuses sont les personnes qui basculent aujourd'hui dans une grande précarité. Ces drames parfois silencieux, n'en sont que plus dramatiques.

Les élus de notre collectivité se doivent d'être réactifs pour soutenir notre tissu associatif, sportif, culturel, nos entreprises et le commerce de proximité. En fournissant des masques, en veillant au respect de protocoles sanitaires efficaces, dans les écoles comme partout où l'État ne peut répondre à toutes les urgences, la ville doit protéger les rezéens et rezéennes. Nous soutenons et soutiendrons toutes les actions qui vont dans ce sens.

Notre pays est aussi la cible d'extrémistes de tous bords : des terroristes qui après s'en être pris à des dessinateurs, des journalistes, au public d'un concert de rock ou à des passants, s'en sont pris à un professeur enseignant la liberté d'expression ainsi qu'à des personnes pratiquant leur religion.

La multiplication des menaces environnementales et des atteintes à la sécurité de toutes et de tous exige que nous affirmions l'expression et la défense de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Notre devoir est d'amplifier les solidarités et de défendre les valeurs de laïcité qui nous permettent de vivre ensemble sereinement dans le respect de nos différences.

yves.mosser@mairie-reze.fr

REZÉ VILLE DE PROJETS

Soutenir le commerce local

Lors de notre dernière allocution nous avons évoqué la nécessité de créer un service économique au sein de la mairie de Rezé. Service qui serait en mesure d'accompagner les entrepreneurs et porteurs de projets pour s'installer sur la commune de Rezé.

Aujourd'hui, plus que jamais, en vue de la conjoncture actuelle, il nous semble essentiel que la mairie de Rezé répertorie l'ensemble des commerces, artisans et services de proximité en créant une rubrique en ligne 100 % Rezéenne accessible depuis le site de la mairie www.reze.fr Une façon de soutenir les boutiques qui font vivre la commune.

Inciter les Rezéens à consommer les services et produits des commerçants de la ville.

Nous souhaiterions que l'ensemble des acteurs économiques puissent se faire connaître. Les Rezéens pourront ainsi faire leurs achats et choisir, en ligne, la façon de les récupérer.

Avec les fêtes qui approchent à grands pas et qui, sans doute, auront un goût bien particulier cette année, nous nous devons d'être porteurs d'initiatives et favoriser le rapprochement de tous les acteurs :

- + local : favoriser l'activité économique de la ville et participer au maintien des boutiques et des emplois
- + responsable : favoriser les circuits courts et limiter l'impact environnemental lié à l'acheminement des produits
- + humain : consommer mieux et autrement en conservant une relation humaine de proximité

Merci de votre attention.

en-marche.fr/comites/en-marche-reze

Vaccination contre la grippe

Cette année plus que jamais, les autorités sanitaires recommandent aux plus fragiles de se faire vacciner contre la grippe pour se protéger et éviter la saturation des services de soins déjà sous tension avec la Covid-19. Les habitants ayant reçu un bon de prise en charge transmis par l'Assurance maladie ou par leur médecin peuvent se rapprocher de leur infirmier habituel. Des permanences gratuites et sans rendez-vous sont organisées par l'association des infirmières libérales du Sud-Loire (Assdil) en lien avec la Ville jusqu'au 18 décembre au cabinet médical du Château (21, avenue de la Vendée). Il vous suffit de vous déplacer avec le bon de prise en charge, votre carte vitale et votre carte de mutuelle. Des dépistages de la Covid-19 sont également effectués au cabinet médical du Château sur des créneaux différents. Lire pages 4 et 5.

INFOS – 06 73 11 31 89, assdil.sudloire@gmail.com

Don du sang

L'association pour le don du sang à Rezé organise une collecte samedi 19 décembre de 8h30 à 12h30 au gymnase Andrée-Perrichon, 1, rue du Parc-Ferrand. Venez nombreux : les réserves sont au plus bas. Possibilité de prendre rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

25 décembre : collecte des déchets différée

En cas de jours fériés, les jours de collecte changent, et les déchèteries et écopoints sont fermés. S'applique alors le principe du rattrapage à J+1. Ainsi, la collecte du vendredi 25 décembre sera reportée au samedi 26 décembre.

INFOS – Nantes Métropole, pôle Loire, Sèvre et Vignoble : 02 72 01 26 00

Vous ne recevez pas votre Rezé Mensuel ?

Le *Rezé Mensuel* est distribué au début de chaque mois dans les boîtes aux lettres des habitants (10 numéros par an avec un numéro unique pour juin-juillet-août). Si vous constatez un problème dans sa diffusion, n'hésitez pas à le signaler par téléphone au 02 40 84 42 59, par courriel à communication@mairie-reze.fr ou par le biais du formulaire sur reze.fr (rubrique La Ville / Nos publications). Le Stop pub que vous auriez pu mettre sur votre boîte aux lettres n'est pas un motif de non distribution.

Collecte alimentaire

La Soufflerie, en partenariat avec le Secours populaire de Rezé, organise une collecte alimentaire en faveur des plus démunis. Vous pouvez y participer en déposant vos dons à l'auditorium, 2, avenue de Bretagne, du lundi 14 au jeudi 17 décembre de 12h à 14h. La liste des produits sollicités est disponible sur le site web lasoufflerie.org et affichée à l'auditorium. Le Secours populaire organisera ensuite une distribution auprès des bénéficiaires.

INFOS – info@lasoufflerie.org

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DU 17 AOÛT AU 20 SEPTEMBRE 2020 : Emilia Abdallah Massangari ; Dario Balogh ; Emma Nerrière Esdras ; Titouan Clemot ; Alba Greslin ; Khaled Bangoura ; Owen Chever ; Kayel Christory ; Juliette Garçon ; Romane Le Penmelen ; Raphaël Mansouri ; Nova De La Roche Rosset ; Angéline Jégo ; Louise Abin ; Lou Barathon ; Chiraz Benyahia ; Himaé Dyvrande Paturat ; Eneko Llnas ; Tyler Garrec ; Malone Cormier Loyer ; Zeïna Tazgait ; Billie Lassalle ; Benjamin Blachier ; Anna Hégron ; Djina Gbai ; Esy Kianda Petevo ; Bafodé Diaby Sylla ; Mickaëla Adiaba-Eklou.

DU 18 SEPTEMBRE AU 14 OCTOBRE

2020 : Agathe L'Hôte ; Malia Yie Boti Dutoziet ; Robin Sauvêtre ; Léliana Rumen ; Arthur Banet ; Lehna Hilselberger ; Céleste Lamy Djouaka ; Yaël Cazal ; Léon Lethorey ; Nala Kerduou ; Lola Poidevin ; Zander Guillonneau ; Andy Grenon Richard ; Mathis Inizan ; Mila Akrou ; Zéphyr Gérard ; Margaux Bigaillon ; Maylonn Pelletier Ménager ;

Antonin Bex ; Marcus Sebillat ; Robin Boulanger ; Armand Challerie ; Émilie Lavergne ; Édouard Devassine.

MARIAGES

DU 24 AOÛT AU 26 SEPTEMBRE

2020 : Bertrand Ollivier et Florence Danet ; Jade Déguir et Nina Jarrin ; Roland Leduc et Chantal Dupé ; Steven Denais et Nathalie Briere ; Pierre Gougnard et Camille Martin ; Frédéric Mouillé et Jonathan Viaud ; Damien Lenroué et Emmanuelle Obeuf ; Ghislain Tokpo et Angélique Nahum.

DU 3 OCTOBRE AU 24 OCTOBRE

2020 : Mohammed Boutebel et Magalie Bernard ; Matthieu Cassard et Yuka Nishimoto ; Moez Salmani et Emmanuelle Peron ; Nicolas Gillet et Marine Carrée ; Thibaut Macé et Sabine Manigaud.

DÉCÈS

DU 18 AOÛT AU 21 SEPTEMBRE

2020 : André Audrain, 90 ans ; René Durault, 95 ans ; Georges Taupin, 87 ans ; Daniel Cornu, 76 ans ; Jacques Porcher, 88 ans ; Claude Boucard née Bidange, 70 ans ;

Gérard Dubreil, 70 ans ; Denise Palussière, née Boué, 91 ans ; Gustave Noguét 84 ans ; Khalida Benabid, née Sidi Boumedine, 74 ans ; Jean Pierre Huet, 78 ans ; Michelle Burgaud née Mouraud, 90 ans ; Francis Fauvarque, 82 ans ; Lydie Arnoud née Brochet, 93 ans ; Gérard Moineau, 79 ans ; Jeanne Péresse née Le Corre, 92 ans ; Henri Wicquart, 88 ans ; Didier Eude, 62 ans ; Henriette Bochereau née Launay, 101 ans ; Thérèse Dubreuil née Herréro, 95 ans ; Louis Guinguéné, 86 ans ; Brahim Mentache, 83 ans ; Solange Baron née Gauduchon 92 ans ; Bernard Favier, 86 ans ; Annik Blanchard née Chauvin, 74 ans ; Cécile Prampart née Garreau, 89 ans ; Yvonne Girault née Gerno, 93 ans ; Maurice Bogard, 93 ans ; Michel Dronnet, 88 ans ; Claude Gantier, 74 ans.

DU 24 SEPTEMBRE AU

25 OCTOBRE 2020 : Denise Rual née Briand, 99 ans ; Didier Mistarz, 62 ans ; Maryvonne Chiron née Vollard, 70 ans ; Robert Hismans, 84 ans ; Marie Champain née Neau, 83 ans ; Gabriel Durand, 64 ans ; Lydie Baranger née Coupard, 88 ans ; Mohammed Antari, 67 ans ;

Jean-Yves Gendron, 78 ans ; Jean-Pierre Leroyer, 91 ans ; Jacques Finet, 72 ans ; Roger Smidova Thery, 85 ans ; Guy Gibard, 88 ans ; Claudie Blazer née Pouvreau, 57 ans ; Jeanne Beauvils, 5 mois ; Hélène Ménard née Bordron, 90 ans ; Christian Chesneau, 70 ans ; Suzanne Gaboriau, 90 ans ; Suzanne Leray, 92 ans (rectification décès du 15 mai 2020) ; Simonne Chauveau née Quéré, 96 ans ; Jacqueline Cornu, 91 ans ; Honorée Cormier née Guérin, 90 ans ; Johnny Caubet, 66 ans ; Geneviève Eon née Festini-Battiferro, 80 ans ; Jacqueline Rousselot née Butin, 96 ans ; Michelle Havelange née Saugey, 68 ans ; Anthony Scheweichlein, 35 ans ; Yvonne Tiger née Simon, 88 ans ; Geneviève Viaux née Guillerme, 85 ans ; Alexandre Piolet, 76 ans ; Thérèse Régnier née Hugué, 98 ans ; Camille Henry, 66 ans ; André Renault, 87 ans ; Violette Le Moing née Flageul, 61 ans ; Odile Meunier née Albert, 83 ans ; Marie Jaunet née Hériaud, 99 ans ; Alexis Giraudet, 89 ans ; Marinette Guéret née Jaunasse, 96 ans ; Marie-Claude Lecomte née Guyard, 93 ans ; Henri Labylle, 67 ans ; Yvette Lemoine née Legoff, 89 ans.

Information

CORONAVIRUS



RESTONS PRUDENTS

MASQUE



OBLIGATOIRE

Plus d'infos sur reze.fr  



Se laver très régulièrement les mains



Garder une distance d'un mètre avec les autres personnes



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



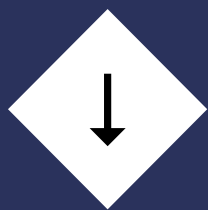
Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades

Information

CORONAVIRUS

Rezé 

**RESTEZ INFORMÉ
DES DERNIÈRES MESURES**



sur reze.fr

JE M'ABONNE AU FIL D'INFOS →

**VIOLENCES CONJUGALES
UN SEUL NUMÉRO
POUR PRÉVENIR ET LUTTER**



**PLUS D'INFOS
SUR LES MESURES APPLIQUÉES À REZÉ
02 40 84 43 00**